

COSEDIA COLLAS/LECHANTEUR VOYAGES



Roulez Jeunesse
2017



COSEDIA VOYAGES



ROULEZ JEUNESSE 2017



Toute l'équipe Cosedia Voyages ainsi que tous les conducteurs Collas Voyages et Lechanteur Voyages vous disent : « **MERCI à tous !** ». Merci de votre confiance, merci de votre fidélité, merci de votre participation et de votre bonne humeur.

Notre brochure « **Roulez Jeunesse 2017** » est arrivée ! Nous espérons répondre une nouvelle fois à vos attentes, nous espérons encore et toujours vous surprendre avec cette édition 2017.

Nos départs de l'aéroport de Cherbourg Maupertus : l'Andalousie et le Monténégro. **Nos coups de cœur :** le Séjour découverte « La Route des vins du Bordelais », les Marchés de Noël aux 3 Frontières, le Circuit en Ecosse. **Nos voyages Eco 2017 :** le Futuroscope, le Séjour au cœur de la Côte de Granit rose.

Et toujours nos **Voyages Surprise**, nos **Escapades en France**, nos **Spectacles au Zénith de Caen**, nos **Journées**, nos **Salons**.

Toujours à votre disposition.

PRISES EN CHARGE*

Bricqueboscq : Collas Voyages / **Cherbourg :** parking Cité de la Mer / **Valognes :** gare Routière Bld Félix Buhot / **La Haye du Puits :** place Général de Gaulle / **Carentan :** gare SNCF / **Lessay :** place de l'Abbaye / **Périers :** Lechanteur Voyages / **Coutances :** gare SNCF / **Saint-Lô :** gare SNCF / **Isigny sur Mer :** parking Intermarché / **Bayeux :** place D'Ornano.

***Attention :** afin de rendre les acheminements plus confortables, nous avons choisi de vous proposer des ramassages en fonction de chaque voyage. Vous trouverez les villes de départ sélectionnées dans le descriptif de chaque destination.

VOS AVANTAGES Mini-groupe ou Réservation anticipée. Nous accordons une réduction Mini-groupe pour les groupes constitués d'au moins 10 personnes s'inscrivant ensemble sur un même voyage ou une réduction Réservation Anticipée en fonction de votre date d'inscription. Ces réductions et la date limite d'inscription sont indiquées sur chaque descriptif de voyage. Ces réductions ne sont pas applicables aux voyages à la journée et ne sont pas cumulables entre elles.

JOURNÉES / SPECTACLES / SALONS

Soldes à Marques Avenue.....	page 3
Salon de l'Agriculture.....	page 3
Déjeuner dansant & Spectacle à Lessay.....	page 3
Journée au Futuroscope.....	page 3
Foire de Paris.....	page 4
Stars 80 au Zénith de Caen.....	page 4
Déjeuner Guinguette Val'Sée.....	page 4
Journée Surprise.....	page 4
Le Mont Saint-Michel.....	page 5
Les Plages du Débarquement.....	page 5
Cherbourg.....	page 5
Déjeuner Croisière à Rabodanges.....	page 5
Salon Créativa ou Auto/Moto Rétro à Rouen.....	page 6
Notre Dame de Paris au Zénith de Caen.....	page 6
Spectacle de Gala.....	page 6
Les Bodin's au Zénith de Caen.....	page 6
Journée libre à Paris.....	page 7
Nos Retrouvailles.....	page 7
Féeries de Lumières dans l'Orne.....	page 7

ESCAPADES

Paris et Cabaret Moulin Rouge.....	page 8
Puy du Fou 3 Jours.....	page 8
Week-end au Puy du Fou.....	page 8
Week-end Surprise.....	page 9
Séjour Surprise.....	page 9
Londres et la Royauté.....	page 9

SÉJOURS / CIRCUITS / CROISIÈRES

Sports d'hiver à La Plagne.....	page 9
Circuit Avion en Corse.....	page 10
Circuit Autocar en Ecosse.....	page 10
Circuit Avion en Andalousie.....	page 11
Séjour Découverte Bordeaux et route des vins.....	page 11
Séjour Découverte Avion au Monténégro.....	page 12
Croisière sur le Rhin.....	page 12
Séjour Eco sur la Côte de Granit rose.....	page 13
La Costa Barcelona.....	page 13
Marchés de Noël aux 3 Frontières.....	page 14
Carnaval de Nice et Fête des Citrons 2018.....	page 14

Soldes à Marques Avenue A13

SAMEDI 14 JANVIER 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux.



© Boguslaw Mazur



prix soldé ~~39€~~

LES + ROULEZ JEUNESSE

Des produits de grandes marques à prix démarqués ! Tarif soldé.

35 €/Pers

Petit déjeuner libre. **Journée libre à Marques Avenue pendant les soldes d'hiver**, à Aubergenville en région parisienne. Une journée complète, de 10h00 à 19h00, pour profiter des tous premiers soldes de l'année dans le nouvel univers Marques Avenue. **Plus de 60 boutiques de marques vous proposent leurs produits à prix soldés ! Programme détaillé sur demande.**

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** les repas, les assurances annulation et bagages (3,50€/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie A. **Départ garanti** à partir de 40 personnes.

Revue Cabaret «Chapeau !»

DÉJEUNER DANSANT & SPECTACLE À LESSAY
MARDI 28 MARS 2017

50 €/Pers
Offre mini-groupe
Réduction 2€/pers.



Accueil à 12h00 à l'Espace culturel de Lessay pour le **déjeuner dansant**. Puis l'après-midi, vous assisterez à **la nouvelle revue cabaret « Chapeau ! »** : 1h30 de rire et de paillettes...

Menu (sous réserve)
Kir et biscuits salés,
Dos de cabillaud au beurre blanc,
Trou Normand,
Suprême de pintade au Muscadet et sa garniture de légumes,
Fromage,
Croquant aux trois chocolats,
Vins et café.

Programme détaillé sur demande.

Comprend : le déjeuner, les boissons, l'entrée au spectacle, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** le transport, les assurances annulation et bagages (3,50€/pers.).

Conditions d'annulation : catégorie D. **Départ garanti** à partir de 40 personnes.

Salon de l'Agriculture

SAMEDI 25 FÉVRIER 2017

MERCREDI 01 MARS 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Coutances, Périers, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux.



Petit déjeuner. **Journée libre au salon de l'Agriculture**, Porte de Versailles. Depuis un demi-siècle, le Salon International de l'Agriculture rassemble chaque année tous les acteurs du monde agricole. Il est **la référence de son secteur**, non seulement en France mais aussi à l'étranger. Éleveurs, producteurs, régions, organisations et syndicats professionnels, ministères et organismes publics ou instituts de recherche : chacun contribue à présenter les différentes facettes du secteur, de ses métiers, de ses évolutions et de ses perspectives. Vers 19h00 départ de Paris avec arrêt diner libre en cours de route. **Programme détaillé sur demande.**

LES + ROULEZ JEUNESSE

Petit déjeuner inclus. Billet d'entrée au salon inclus.

59 €/Pers

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, le petit déjeuner, le billet d'entrée au Salon de l'Agriculture, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** les repas, les assurances annulation et bagages (3,50€/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie A. **Départ garanti** à partir de 70 personnes.

Parc du Futuroscope

78 €/Pers

SAMEDI 01 AVRIL 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Périers, Coutances.



LES + ROULEZ JEUNESSE

30 ans du parc. Nouvelles attractions.



Arrivée vers 10h au **Futuroscope** pour une journée complète à la **découverte du parc**. Vous plongerez dans l'atmosphère festive et familiale du parc du Futuroscope. **Attractions captivantes, sensations extrêmes, spectacles vivants uniques...** il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Et pour les **30 ans** du parc, un Jules Verne du XXIème siècle vous emmène faire un voyage extraordinaire. Déjeuner et diner libres sur le parc. Puis place au **spectacle nocturne la Forge aux Étoiles** : une aquaféerie nocturne imaginée par le Cirque du Soleil. Vous assisterez à une succession de tableaux féériques, un big bang d'effets visuels, aquatiques et pyrotechniques. Départ vers 21h. **Programme détaillé sur demande.**

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, le billet d'entrée au Futuroscope, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** les repas, les assurances annulation et bagages (3,50€/pers.).

Conditions d'annulation : catégorie A. **Départ garanti** à partir de 40 personnes.

Foire de Paris

SAMEDI 29 AVRIL 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux.

59 €/Pers

LES + ROULEZ JEUNESSE

Petit déjeuner inclus.
Billet d'entrée à la Foire inclus.



Petit déjeuner. **Journée libre à la Foire de Paris**, porte de Versailles. Chaque année différente, chaque année innovante ! La Foire de Paris présente les nouveautés, produits et services, qui vous permettent d'améliorer et embellir votre quotidien. Des rendez-vous inattendus et des exposants toujours plus nombreux vous étonneront. **Vivez une expérience de visite unique en Europe** pour découvrir, tester, comparer sur un seul lieu tous les produits et services qui enchantent votre quotidien. Vers 19h00 départ de Paris avec arrêt diner libre en cours de route. **Programme détaillé sur demande.**

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, le petit déjeuner, le billet d'entrée à la Foire de Paris, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** les repas, les assurances annulation et bagages (3,50€/pers.).

Conditions d'annulation : catégorie A. **Départ garanti** à partir de 42 personnes.

Déjeuner Guinguette Val'sée

DIMANCHE 14 MAI 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Périers, Coutances.

53 €/Pers

Arrivée vers 12h à **la Guinguette Val'Sée**, déjeuner avec animation dansante. Vers 18h départ de la Guinguette.

Programme détaillé sur demande.



Menu

*(sous réserve)
apéritif avec toasts,
Gâteau de crêpes
au saumon, aneth et
crudités,
suprême de poulet
avec ses légumes,
plateau de fromages,
tarte fine aux pommes
et boule de glace.
Vin et café*

LES + ROULEZ JEUNESSE

Guinguette dans la Manche.

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, le déjeuner dansant, les boissons, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** les assurances annulation et bagages (3,50€/pers.).

Conditions d'annulation : catégorie A. **Départ garanti** à partir de 35 personnes.

Stars 80 CONCERT AU ZÉNITH DE CAEN

DIMANCHE 30 AVRIL 2017

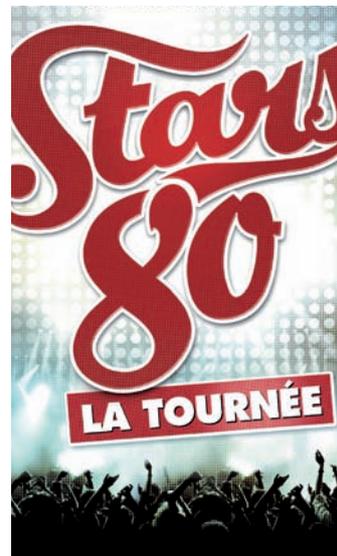
NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux.

72 €/Pers

LES + ROULEZ JEUNESSE

Places de spectacle
en 1ère catégorie.

Spectacle à 20h00. **Stars 80, déjà 10 ans de succès ! Nouveau spectacle !** Venez chanter et danser avec les copains de STARS 80... Lio, Début de Soirée, Sabrina, François Feldman, Julie Pietri, Cookie Dingler, Emile et Images, Patrick Hernandez, Jean Pierre Mader, Phil Barney... Tous les chanteurs, musiciens, choristes et danseurs en live pour un spectacle unique, **le temps d'une nuit de folie !** Départ après le spectacle. **Programme détaillé sur demande.**



Comprend : le transport en autocar grand tourisme, l'entrée au spectacle place assise numérotée 1ère catégorie, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** les repas, les assurances annulation et bagages (3,50€/pers.).

Conditions d'annulation : catégorie D. **Départ garanti** à partir de 40 personnes.

Journée SURPRISE

MARDI 04 JUILLET 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan.



99 €/Pers



LES + ROULEZ JEUNESSE

**Succès depuis
plusieurs années.
Le diner inclus.**

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, le déjeuner, le diner, les boissons, les visites surprises, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** les assurances annulation et bagage (3,50€/pers.), le supplément départ de Bayeux ou Isigny sur Mer (25€/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie A. **Départ garanti** à partir de 30 personnes.

Journées, Spectacles et Salons

Bus' Escapades du Jeudi à 39€

en partenariat avec
COUTANCES TOURISME
Portes du Cotentin



Le Mont Saint-Michel

JEUDI 27 JUILLET 2017

JEUDI 10 AOÛT 2017

Avec votre guide, le matin, route touristique « le plus beau kilomètre de France » avec vues panoramiques exceptionnelles sur la baie du Mont Saint-Michel.

Arrêt dans une **fabrique de Caramel**. Explications sur les grands travaux puis promenade guidée pédestre à la découverte du Mont Saint-Michel, inscrit au **Patrimoine Mondial de l'UNESCO**.

Programme détaillé sur demande.

Comprend : le transport (véhicule en fonction du nombre de participants), le guide la journée, l'arrêt à la fabrique de Caramel, les assurances assistance et rapatriement offertes.

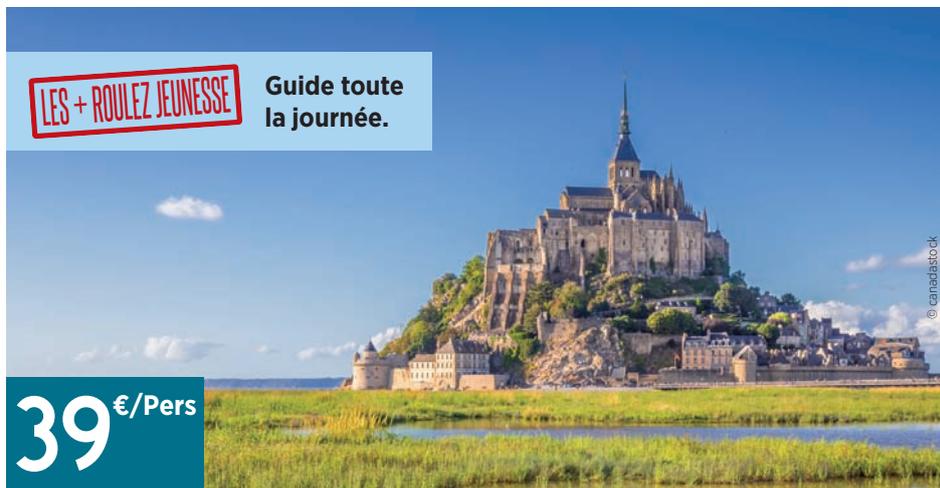
Ne comprend pas : les repas, les assurances annulation et bagages (3.50 €/pers.). **Conditions d'annulation** : catégorie A.

DÉPART GARANTI

NOS DÉPARTS : Gouville sur Mer, Agon-Coutainville, Coutances, Hauteville sur Mer, Bréhal.

NOS DÉPARTS : Cherbourg, Tourlaville, La Glacière, Valognes.

Départ garanti à partir de 37 personnes



LES + ROULEZ JEUNESSE

Guide toute la journée.

39 €/Pers

Les Plages du Débarquement

39 €/Pers

Cherbourg

DÉPART GARANTI

JEUDI 03 AOÛT 2017

NOS DÉPARTS : Coutances, Agon-Coutainville, Gouville sur Mer, Lessay, La Haye du Puits.

DÉPART GARANTI

JEUDI 10 AOÛT 2017

NOS DÉPARTS : Coutances, Agon-Coutainville, Gouville sur Mer, Lessay, La Haye du Puits.

LES + ROULEZ JEUNESSE

Guide toute la journée.

39 €/Pers

Avec votre guide, découverte de : **Ste Mère Eglise** avec visite du musée Airborne, **Utah Beach**, La Pointe du Hoc, **Omaha Beach**, le cimetière militaire américain de Colleville/Mer. **Programme détaillé sur demande.**

Comprend : le transport (véhicule en fonction du nombre de participants), le guide la journée, l'entrée au musée Airborne, les assurances assistance et rapatriement offertes.

Ne comprend pas : les repas, les assurances annulation et bagages (3.50€/pers.). **Conditions d'annulation** : catégorie A.



Le matin : **petit train touristique** de Cherbourg. Déjeuner libre et temps libre pour découvrir cette **ville tournée vers la mer** avec ses cinq ports, ses 6 kms de digue, sa vieille ville, son casino... Puis visite de la manufacture des **Parapluies de Cherbourg**.

Programme détaillé sur demande.

Comprend : le transport (véhicule en fonction du nombre de participants), le petit train touristique, la visite de la manufacture, les assurances assistance et rapatriement offertes.

Ne comprend pas : les repas, les assurances annulation et bagages (3.50€/pers.). **Conditions d'annulation** : catégorie A.

Déjeuner Croisière à Rabodanges

DIMANCHE 20 AOÛT 2017

80 €/Pers

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux.



LES + ROULEZ JEUNESSE

Déjeuner croisière.

Menu (sous réserve) :
Kir au vin blanc,
Flan d'asperges
à la crème de persil,
Jambonnette de volaille
sauce au cidre,
camembert et salade,
Moelleux au chocolat
caramel sauce anglaise.
Vin et café

Arrivée à 11h30 à **Rabodanges** pour le **déjeuner croisière sur le lac**. L'après-midi : départ vers **Clécy** pour la visite du site du **Chemin de Fer Miniature** avec petit goûter. Vers 17h30 départ. **Programme détaillé sur demande.**

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, le déjeuner croisière boissons incluses, la visite du chemin de fer miniature, les assurances assistance et rapatriement offertes.

Ne comprend pas : les assurances annulation et bagages (3,50€/pers.). **Conditions d'annulation** : catégorie A. **Départ garanti** à partir de 40 personnes.

Profitez des réductions « Réservation anticipée ou Mini-groupe »

Salons Créativa ou Auto/Moto Rétro à Rouen

35 €/Pers

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017

NOS DÉPARTS : Car 1 : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Isigny sur Mer, Bayeux. Car 2 : Coutances, Périers, Carentan.



Départ tôt le matin en direction de Rouen. **Journée libre au salon Créativa :** Animations, expositions, ateliers, grand concours,...de quoi réveiller vos envies créatives après la rentrée des classes !

OU



Journée libre au salon Auto-Moto Rétro. Les passionnés de voitures et motos de collection pourront s'émerveiller devant les plus beaux spécimens anciens et de collection. Départ de Rouen vers 17h00.

Programme détaillé sur demande.

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, le billet d'entrée au salon Créativa ou Auto/Moto Rétro, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** les repas, les assurances annulation et bagages (3,50€/pers.).

Conditions d'annulation : catégorie A. **Départ garanti** à partir de 40 personnes.

Spectacle de Gala

À CONDÉ-SUR-VIRE

MARDI 24, MERCREDI 25, JEUDI 26,
VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 OCTOBRE 2017



32 €/Pers
Spectacle en gradin

61 €/Pers
Déjeuner et spectacle

Spectacle garanti ! L'Amérique Latine : folklores des 10 pays de la côte pacifique. 30 artistes : 18 danseurs (dont 1 couple de danseurs acrobatiques), 10 Mariachis, 1 Ténor et 1 chanteuse. **Plus de 500 costumes pour un spectacle haut en couleurs...** **Programme détaillé sur demande.**

LES + ROULEZ JEUNESSE

Exclusivité Cosedia Voyages.

Comprend selon l'option choisie : le déjeuner, les boissons, le spectacle. **Ne comprend pas :** les assurances assistance, rapatriement et annulation. Supplément transport à la demande au départ de la Manche : 12€/pers. **Conditions d'annulation :** catégorie A.

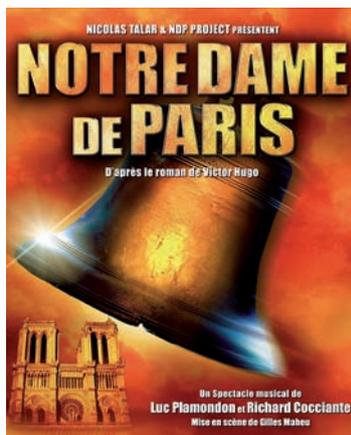
Notre Dame de Paris

92 €/Pers

COMÉDIE MUSICALE AU ZÉNITH DE CAEN

SAMEDI 21 OCTOBRE 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux.



LES + ROULEZ JEUNESSE

Places de spectacle en 1ère catégorie.

Spectacle à 20h30. « **Notre Dame de Paris** », le spectacle phénomène de Luc Plamondon et Richard Cocciante, d'après l'œuvre de Victor Hugo, revient **15 ans après sa dernière tournée** en France, pour une série de représentations exceptionnelles.

Retrouvez les tubes « Belle », « Le temps des Cathédrales », « Vivre » et revenez découvrir un **spectacle exceptionnel**. Départ après le spectacle. **Programme détaillé sur demande.**

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, l'entrée au spectacle place assise numérotée 1ère catégorie, les assurances assistance et rapatriement offertes.

Ne comprend pas : les repas, les assurances annulation et bagages (3,50€/pers.).

Conditions d'annulation : catégorie D. **Départ garanti** à partir de 40 personnes.

Les Bodin's

75 €/Pers

SPECTACLE AU ZÉNITH DE CAEN

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017

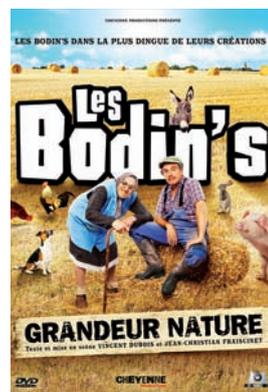
NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux.

LES + ROULEZ JEUNESSE

Places de spectacle en 1ère catégorie.

A 15h spectacle « **Les Bodin's Grandeur Nature** ». Le succès est tel que Les Bodin's jouent les prolongations. **Représentation exceptionnelle**, retrouvez les Bodin's dans la plus dingue de leurs créations ! Maria Bodin's et son fils Christian donnent la réplique à 8 comédiens dans le décor atypique d'une ferme reconstituée grandeur nature, y vivent aussi chien, poules, chèvre, âne et cochon... **au rendez-vous, machines infernales, effets spéciaux, eau, feu, flamme, odeurs....rêveries.**

Programme détaillé sur demande.



Comprend : le transport en autocar grand tourisme, l'entrée au spectacle place assise numérotée 1ère catégorie, les assurances assistance et rapatriement offertes.

Ne comprend pas : les repas, les assurances annulation et bagages (3,50€/pers.).

Conditions d'annulation : catégorie D. **Départ garanti** à partir de 40 personnes.

Journée libre à Paris **49** €/Pers

SAMEDI 02 DÉCEMBRE 2017

NOS DÉPARTS : Car principal : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux. Car navette : Coutances, Périers, Carentan.

LES + ROULEZ JEUNESSE

Petit déjeuner inclus.

Petit déjeuner en cours de route. Arrivée vers 9h00 et **Journée libre à Paris**. Entrez dans le temple du shopping et peaufinez vos achats de Noël. Profitez de cette journée pour déambuler dans les **grands magasins** ou découvrir les **sites incontournables de la Capitale**. Départ de Paris vers 19h00 avec arrêt diner libre en cours de route. **Programme détaillé sur demande.**



Comprend : le transport en autocar grand tourisme, le petit déjeuner, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** les repas, les assurances annulation et bagages (3,50€/pers.).

Conditions d'annulation : catégorie A. **Départ garanti** à partir de 70 personnes.

Nos Retrouvailles **81** €/Pers

AU CABARET SAINT MICHEL

MARDI 05 DÉCEMBRE 2017

NOS DÉPARTS : Car n°1 : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan. Car n°2 : Les Pieux, La Haye du Puits, Lessay, Coutances.

LES + ROULEZ JEUNESSE

En cadeau
votre
panier garni.



Vers 12h30 arrivée au **Cabaret Saint-Michel**. Accueil avec animation musicale puis **déjeuner campagnard**. Après le déjeuner, place au spectacle « transformiste » **Tony's Folies** avec Tony et Claude. Puis finissez l'après-midi par un thé dansant. Départ vers 17h00. **Programme détaillé sur demande.**

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, le déjeuner, les boissons, le spectacle, l'après-midi dansant, les assurances assistance rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** les assurances annulation et bagages (3,50 €/pers.).

Conditions d'annulation : catégorie A. **Départ garanti** à partir de 100 personnes.

Féerie de Lumières dans l'Orne

VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2017

NOS DÉPARTS : Car 1 : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Saint-Lô. Car 2 : La Haye du Puits, Lessay, Coutances, Gavray.

Vers 17h30 arrivée à **Saint Mars d'Égrenne**, accueil par votre guide autour d'un petit goûter, puis départ pour la **visite guidée des villages illuminés** : Passais, Mantilly, Céaucé... et l'incontournable Beauchêne. Diner à Domfront en cours de soirée. Départ vers 23h30. **Programme détaillé sur demande.**

LES + ROULEZ JEUNESSE

Tarif inchangé depuis 2015.
20 ans des villages illuminés.



68 €/Pers

Offre mini-groupe
Réduction 4€/pers.

Menu
(sous réserve) :

Kir,

Soufflé de la mer
sur son lit de salade
vinaigrette au cidre,

Boeuf braisé à l'ancienne
avec gratin de pommes de
terre et carottes vichy,

Quenelle de camembert,

Confit de pommes au
caramel de pommeau.

Vin et café

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, le goûter, le circuit guidé, le diner, les boissons, les assurances assistance et rapatriement offertes.

Ne comprend pas : les assurances annulation et bagages (3,50 €/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie A. **Départ garanti** à partir de 40 personnes.

Paris et Cabaret Moulin Rouge

2 JOURS / 1 NUIT • 20 AU 21 MAI 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux.
PENSION COMPLÈTE du goûter du jour 1 au déjeuner du jour 2 avec boissons.

Au programme de votre week-end :

- Diner et revue au célèbre Cabaret **Le Moulin Rouge**.
- Circuit en **petit train** à la découverte d'un quartier de la Capitale.
- **Déjeuner croisière** sur la Seine. **Programme détaillé sur demande.**

LES + ROULEZ JEUNESSE

Diner spectacle avec ½ bouteille de champagne au cabaret **Le Moulin Rouge**. Hébergement en **hôtel 4***.

360 €/Pers
inscription avant le 31 janvier
ou mini-groupe

384 €/Pers
inscription après le 31 janvier



Comprend : le transport en autocar grand tourisme, le goûter en cours de route le jour 1, le diner spectacle, le petit déjeuner du jour 2, le déjeuner croisière, les boissons, l'hébergement en hôtel 4* base 2 personnes par chambre, les visites prévues au programme, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** le supplément chambre individuelle (38€/pers.), les assurances annulation et bagages (10€/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie A. **Départ garanti** à partir de 35 personnes.

Le Puy du Fou

En 2017, le Puy du Fou fête son 40^{ème} anniversaire avec 4 créations originales !

Embarquez pour un voyage dans le temps inoubliable ! spectacles grandioses, aventures épiques et émotions fortes...

Venez vivre l'expérience unique du Puy du Fou, élu plusieurs fois « Meilleur Parc du Monde » !

Nouveauté 2017 : « le Grand Carillon ». Au cœur du village du XVIIIème, c'est un spectacle musical insolite pour remonter le temps. A 16 mètres du sol, les sonneurs virevoltent et frappent les 70 cloches géantes au rythme des plus célèbres airs de musique : une spectaculaire chorégraphie mélodique !

A la tombée de la nuit, vibrez à la **légendaire Cinéscénie**® : Plus de 12 millions de spectateurs, 2 000 acteurs sur une scène de 23 hectares, 24 000 costumes, 1h40 de grand spectacle et de nombreuses nouveautés... le plus grand spectacle de nuit au monde est devenu un mythe immanquable.



Séjour au Puy du Fou

3 JOURS / 2 NUITS • 29 AU 31 JUILLET 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, La Haye du Puits, Lessay, Coutances. **Programme détaillé sur demande.**

LES + ROULEZ JEUNESSE

2 jours au **Grand Parc** du Puy du Fou.
2 spectacles nocturnes :
La Cinéscénie et **Les Orgues de Feu**.
Hébergement dans un **hôtel**
du **Parc du Puy du Fou**.

420 €/Pers
inscription avant le 31 janvier
ou mini-groupe

449 €/Pers
inscription après le 31 janvier

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, la pension complète du petit déjeuner du jour 2 au diner du jour 3, les boissons au diner (déjeuners sous forme de coupons restauration sur le Grand Parc du Puy du Fou - valeur 15 €/repas), l'hébergement en hôtel 2* sur le parc du Puy du Fou base 2 personnes par chambre, les visites prévues au programme, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** le diner en cours de route le jour 1, le supplément chambre individuelle (167€/pers.), les assurances annulation et bagages (12€/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie C. **Départ garanti** à partir de 35 personnes.

Week-end au Puy du Fou

2 JOURS / 1 NUIT • 26 AU 27 AOÛT 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Périers, Coutances. **Programme détaillé sur demande.**

LES + ROULEZ JEUNESSE

2 jours au **Grand Parc**
du Puy du Fou.
Spectacle nocturne **La**
Cinéscénie en tribune
préférentielle.



252 €/Pers
inscription avant le 31 janvier
ou mini-groupe

269 €/Pers
inscription après le 31 janvier

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, les petits déjeuners du jour 1 et 2, les coupons restauration pour le diner du jour 1 et le déjeuner du jour 2 sur le parc, l'hébergement en hôtel 2* à Cholet base 2 personnes par chambre, les visites prévues au programme, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** le déjeuner du jour 1, le diner du jour 2, chambre individuelle sur demande, les assurances annulation et bagages (7€/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie C. **Départ garanti** à partir de 35 personnes.

Week-end SURPRISE et...

2 JOURS / 1 NUIT • 02 AU 03 SEPTEMBRE 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan.

PENSION COMPLÈTE du petit déjeuner du jour 1 au diner du jour 2 avec boissons.

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, la pension complète du petit déjeuner du jour 1 au diner du jour 2, les boissons, l'hébergement base 2 personnes par chambre, les prestations surprises, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** le supplément chambre individuelle (35€/pers.), les assurances annulation et bagage (20€/pers.), le supplément départ de Bayeux ou Isigny sur Mer (25€/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie A. **Départ garanti** à partir de 30 personnes.



268 €/Pers

Séjour SURPRISE

5 JOURS / 4 NUITS

26 AU 30 JUIN 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux.

PENSION COMPLÈTE du petit déjeuner du jour 1 au diner du jour 5 avec boissons.

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, la pension complète du petit déjeuner du jour 1 au diner du jour 5, les boissons, l'hébergement base 2 personnes par chambre, les prestations surprises, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** le supplément chambre individuelle (140€/pers.), les assurances annulation et bagages (20€/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie A. **Départ garanti** à partir de 30 personnes.



635 €/Pers

inscription avant le 31 janvier ou mini-groupe

680 €/Pers

inscription après le 31 janvier

Londres et la Royauté

3 JOURS / 2 NUITS • 24 AU 26 SEPTEMBRE 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux.

PENSION COMPLÈTE du petit déjeuner du jour 1 au petit déjeuner du jour 3.

Au programme de votre séjour avec guide :

- Visite panoramique de **Londres**, sur le thème de la Royauté.
- Découverte extérieure de **l'abbaye de Westminster**.
- St James's Palace, St James's Street et ses boutiques somptueuses,
- la Tour de Londres et **les joyaux de la Couronne**.
- Les écuries royales à **Buckingham Palace**.

Programme détaillé sur demande.



Guide à Londres.
Hébergement **hôtel 4***.



Comprend : le transport en autocar grand tourisme, les traversées maritimes aller Ouistreham/Portsmouth de jour et retour Portsmouth/Ouistreham de nuit base cabine double, la pension complète du petit déjeuner du jour 1 au petit déjeuner du jour 3, l'hébergement 1 nuit en hôtel 4* en périphérie de Londres base 2 personnes par chambre, les visites prévues au programme, votre guide à Londres, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** les boissons aux repas (sauf déjeuner du jour 1 sur le bateau), le supplément chambre/cabine individuelle (73€/pers. sur demande), les assurances annulation et bagages (10€/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie B. **Départ garanti** à partir de 35 personnes. **Formalités :** carte d'identité non prorogée en cours de validité obligatoire.

379 €/Pers

inscription avant le 31 mars ou mini-groupe

405 €/Pers

inscription après le 31 mars

Sports d'Hiver à La Plagne

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux, Caen.

04 au 12 mars 2017 : PENSION COMPLÈTE du petit déjeuner du jour 2 au petit déjeuner du jour 9.

08 au 15 avril 2017 : PENSION COMPLÈTE du diner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8.

Programme détaillé sur demande.



Logement au pied des pistes.
Accès au domaine skiable « **Le Grand Massif** ».

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, la pension complète du petit déjeuner du jour 2 au petit déjeuner du jour 9 pour le programme du 04 au 12 mars 2017 et la pension complète du diner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8 pour le programme du 08 au 15 avril 2017, les boissons (1/4 de vin), l'hébergement en Village Vacances base 2 personnes par chambre, les assurances assistance rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** le supplément chambre individuelle (90€/pers.), les remontées mécaniques, le matériel de ski, les assurances annulation et bagages (25€/pers.). Tarif enfant sur demande. **Conditions d'annulation :** catégorie B. **Départ garanti** à partir de 30 personnes.

9 JOURS / 8 NUITS
04 AU 12 MARS 2017

603 €/Pers

inscription avant le 30 décembre ou mini-groupe

669 €/Pers

inscription après le 30 décembre 2016

8 JOURS / 7 NUITS
08 AU 15 AVRIL 2017
VACANCES SCOLAIRES

657 €/Pers

inscription avant le 30 décembre ou mini-groupe

729 €/Pers

inscription après le 30 décembre 2016

1376 €/Pers

inscription avant le 31 janvier
ou mini-groupe

1471 €/Pers

inscription après le 31 janvier

CORSE



LES + ROULEZ JEUNESSE

Transfert inclus vers l'aéroport de Caen. Découverte très complète de **la Corse**.
2 repas typiques et 1 déjeuner du pêcheur.



Corse : Circuit Isola Bella

8 JOURS / 7 NUITS • 13 AU 20 MAI 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan.

PENSION COMPLÈTE du diner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8 avec boissons.



Au programme de votre circuit :

- Tour panoramique d'**Ajaccio**, du golfe jusqu'à **la route des Sanguinaires**.
- Tour de ville de **Corte** en petit train.
- Découverte de **Calvi** et de sa Citadelle.
- Les **vieux villages** de Castagniccia, Piedicroce, Belgodère, Pigna.
- Tour du **Cap Corse**, promontoire sauvage aux villages de pêcheurs typiques.
- Découverte de **Bastia**.
- Descente en passant par **Zonza, Porto-Vecchio jusqu'à Bonifacio**.
- Visite de Bonifacio puis continuation vers **Propriano**.

Programme détaillé sur demande.

Comprend : Le transfert en autocar vers l'aéroport de Caen (aller et retour), le vol spécial Caen / Ajaccio / Caen, les taxes aéroport (50 €/pers et révisables jusqu'à 1 mois du départ), le circuit en autocar avec chauffeur/guide local, le logement en hôtels 2*/3* base 2 personnes par chambre, la pension complète du diner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8 (1/4 de vin à tous les repas et café aux déjeuners), les visites et excursions mentionnées au programme, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** Le supplément chambre individuelle (252 €/pers), les assurances annulation et bagages (38€/pers). **Conditions d'annulation :** catégorie C. **Départ garanti** à partir de 20 participants.

Formalités : Carte d'identité non prorogée en cours de validité obligatoire. Compagnie aérienne prévue : Volotea.

1769 €/Pers

inscription avant le 31 janvier
ou mini-groupe

1891 €/Pers

inscription après le 31 janvier

ECOSSE



LES + ROULEZ JEUNESSE

Votre **guide accompagnateur** au départ de Ouireham. Découverte du fameux **Loch Ness**. Visite d'une **distillerie de whiskies**. Tour panoramique de **Londres**.



Grand Tour d'Écosse et Londres

10 JOURS / 9 NUITS • 29 MAI AU 07 JUIN 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux.

PENSION COMPLÈTE du petit déjeuner du jour 2 au diner du jour 10 avec boissons.



Au programme de votre circuit :

- Village de **Gretna Green**.
- Visite de **Glasgow** et de la région des Trossachs avec **croisière sur le Loch Lomond**.
- Découverte de **Fort William** et du fameux **Loch Ness**, château d'Urquhart.
- Excursion dans la vallée de la Spey avec visite d'une **distillerie de whiskies** et d'une tonnellerie de futs. Visite de **Aberdeen**.
- Visite du plus célèbre château d'Écosse **Glamis Castle** et de Falkirk.
- Visite d'**Edimbourg** et de son château.
- Visite panoramique de **Londres**.

Programme détaillé sur demande.

Comprend : Le transport en autocar grand tourisme, la traversée Ouireham / Portsmouth en cabine intérieure 4 couchettes, le shuttle Folkestone / Calais, le guide accompagnateur, le logement en hôtels 3*/4* base 2 personnes par chambre, la pension complète du petit déjeuner du jour 2 au diner du jour 10, les boissons, les visites et excursions mentionnées au programme, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** Le supplément chambre individuelle (395 €/pers), le supplément cabine 02 couchettes (18€/pers.), les assurances annulation et bagages (50€/pers). **Conditions d'annulation :** catégorie B. **Départ garanti** à partir de 30 participants. **Formalités :** Carte d'identité non prorogée en cours de validité obligatoire.

999 €/Pers

inscription avant le 31 janvier
ou mini-groupe

1076 €/Pers

inscription après le 31 janvier

ANDALOUSIE



LES + ROULEZ JEUNESSE

Départ de l'aéroport de **Cherbourg Maupertus**.
Etapas de **2 nuits consécutives** à Grenade, Séville et sur la Costa del Sol.
Un **programme équilibré** entre excursions et temps libre.



Circuit : Au Cœur de l'Andalousie

8 JOURS / 7 NUITS • 03 AU 10 JUIN 2017

DÉPART : Cherbourg Maupertus

PENSION COMPLÈTE du diner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8.



Au programme de votre circuit :

- Tour panoramique de **Malaga**.
- Visite de **Grenade** et de l'**Alhambra**.
- Visite de **Cordoue** : La grande mosquée-cathédrale, les anciens quartiers juifs et la synagogue.
- Visite de **Séville**.
- Découverte de **Ronda**, berceau de la taumachie.

Programme détaillé sur demande.

Comprend : le vol spécial Cherbourg / Malaga / Cherbourg, les taxes aéroport (50€/pers et révisables jusqu'à 1 mois du départ), la pension complète du diner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8 (hors boissons), l'hébergement en hôtels 4* (normes locales) base 2 personnes par chambre, les visites et excursions mentionnées au programme avec guide local francophone, les assurances assistance et rapatriement offertes.

Ne comprend pas : les boissons, le supplément chambre individuelle (178€/pers.), les assurances annulation et bagages (29€/pers.).

Conditions d'annulation spécifiques. Départ garanti à partir de 2 personnes.

Formalités : Carte d'identité non prorogée en cours de validité obligatoire. Compagnies aériennes prévues : Volotea, Vueling, Europe Airpost.

999 €/Pers

inscription avant le 31 janvier
ou mini-groupe

1097 €/Pers

inscription après le 31 janvier

GIRONDE



LES + ROULEZ JEUNESSE

Découverte de la nouvelle **Cité du vin** (ouverture mai 2016).
Croisière sur la Garonne.
Séance de maître embouteilleur avec **cadeau souvenir**.



Bordeaux et la route des vins

8 JOURS / 7 NUITS • 03 AU 10 JUIN 2017

NOS DÉPARTS : Bricquebosq, Cherbourg, Valognes, La Haye du Puits, Lessay, Coutances.

PENSION COMPLÈTE du petit déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 8 avec boissons.



Au programme de votre séjour découverte :

- Visite à Bordeaux de la **Cité du Vin**.
- **Croisière dégustation** sur la Garonne.
- Découverte guidée du village et du vignoble de **St Émilion**.
- L'Entre Deux Mers, visite de la cité médiévale de **St Macaire** et du **château Malrome** avec dégustation.
- Le Bassin d'Arcachon, la **dune du Pyla** et croisière vers l'île aux oiseaux.
- Route des châteaux du Médoc avec séance de Maître Embouteilleur, visite et dégustation des **Noisettines du Médoc**.
- **Bordeaux**, le Grand Théâtre, la place des Quinconces, Église St Pierre, Place de la Bourse et le Miroir d'Eau...

Programme détaillé sur demande.

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, la pension complète du petit déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 8, les boissons, les cafés au déjeuner, l'hébergement en hôtel 2* base 2 personnes par chambre, les excursions et visites mentionnées au programme, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** le supplément chambre individuelle (235€/pers.), les assurances annulation et bagages (29€/pers.).

Conditions d'annulation : catégorie B. **Départ garanti** à partir de 30 personnes.

1140 €/Pers

inscription avant le 31 janvier
ou mini-groupe

1220 €/Pers

inscription après le 31 janvier

MONTÉNÉGR0



LES + ROULEZ JEUNESSE

Départ de l'aéroport
de **Cherbourg
Maupertus.**
1 seul hôtel

idéalement situé.
Un **programme
équilibré** entre
excursions et
temps libre.



Au Cœur du Monténégro

8 JOURS / 7 NUITS • 24 JUIN AU 01 JUILLET 2017

DÉPART : Cherbourg Maupertus

FORMULE TOUT COMPRIS à l'hôtel du diner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8.



Au programme de votre séjour découverte :

- Visite de la cité médiévale de **Kotor** et de l'ancienne capitale monténégrine, **Cetinje**.
- Découverte des Bouches de Kotor en **bateau-mouche** et visite de l'île artificielle **Gospa od Skrpjela**.
- Découverte du **Parc National de Durmitor**.
- Visite de **Dubrovnik**, la vieille ville inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et la cathédrale.
- Visite du village de **Njegusi** connu pour sa gastronomie.

Programme détaillé sur demande.

Comprend : le vol spécial Cherbourg / Dubrovnik / Cherbourg, les taxes aéroport (55€/pers. et révisables jusqu'à 1 mois du départ), la formule tout compris à l'hôtel du diner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8 (sauf boissons lors des déjeuners), l'hébergement pour 7 nuits en hôtel 3* (normes locales) base 2 personnes par chambre, les visites et excursions mentionnées au programme avec guide local francophone, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** les boissons des déjeuners (lors des excursions), le supplément chambre individuelle (211€/pers.), les assurances annulation et bagages (32€/pers.). **Conditions d'annulation spécifiques. Départ garanti** à partir de 2 personnes.

Formalités : Carte d'identité non prorogée en cours de validité obligatoire. Compagnie aérienne prévue : Enter Air.



Croisière sur le Rhin

5 JOURS / 4 NUITS • 21 AU 25 AOÛT 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux.

PENSION COMPLÈTE du petit déjeuner du jour 1 au diner du jour 5 avec boissons.



Au programme de votre croisière :

- Visite du vieux **Strasbourg en bateau mouche**.
- Navigation sur le **Rhin romantique** : Kaub, Oberwesel, Saint-Goar, Coblenze...
- Découverte accompagnée de la vieille ville de **Coblenze**.
- **Rudesheim** : départ en petit train, arrêt dans une **cave et dégustation** et musée de la musique mécanique.
- **Heidelberg** : visite de la vieille ville et découverte extérieure du château de grès rose et du jardin du Palatinat.

Programme détaillé sur demande.

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, la pension complète du petit déjeuner du jour 1 au diner du jour 5, les boissons, l'hébergement sur un bateau de croisière CroisiEurope catégorie 4 ancrs base 2 personnes par cabine, les visites et excursions mentionnées au programme, les assurances assistance et rapatriement offertes.

Ne comprend pas : le supplément cabine individuelle (216€/pers.), les assurances annulation et bagages (29€/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie C. **Départ garanti** à partir de 30 personnes. **Formalités :** Carte d'identité non prorogée en cours de validité obligatoire.

959 €/Pers

inscription avant le 31 janvier
ou mini-groupe

1025 €/Pers

inscription après le 31 janvier



LES + ROULEZ JEUNESSE

**Excursions
incluses.**
Bateau de
la flotte
CroisiEurope.
Soirée de gala.

489 €/Pers

CÔTES D'ARMOR



LES + ROULEZ JEUNESSE

Hébergement dans un **Village Club**.

Excursions **incluses**.

Découverte de **l'île de Bréhat**.



La Côte de Granit Rose

6 JOURS / 5 NUITS • 15 AU 20 SEPTEMBRE 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, La Haye du Puits, Lessay, Coutances.

PENSION COMPLÈTE du goûter du jour 1 au déjeuner du jour 6 avec boissons.



Au programme de votre séjour découverte :

- **Perros-Guirrec** et les Sept Iles, **Ploumanach**.
- Baie de **Lannion** et son marché.
- **Pleumeur Bodou**, **Paimpol** et son marché.
- Tour commenté et découverte de **l'île de Bréhat**. **Pontrieux**.

Programme détaillé sur demande.

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, la pension complète du goûter du jour 1 au déjeuner du jour 6, les boissons (vin aux repas, apéritif de bienvenue), l'hébergement au Village Club base 2 personnes par chambre, les promenades et excursions prévues au programme, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** le supplément chambre individuelle (103€/pers.), les assurances annulation et bagages (14€/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie B. **Départ garanti** à partir de 30 personnes.

764 €/Pers

inscription avant le 31 mars ou mini-groupe

816 /Pers

inscription après le 31 mars

COSTA BARCELONA



LES + ROULEZ JEUNESSE

Hôtel 4* à Pineda de Mar, à **2 minutes à pied** de la plage et de la promenade maritime.

Excursion à Barcelone.



La Costa Barcelona

8 JOURS / 7 NUITS • 30 SEPTEMBRE AU 07 OCTOBRE 2017

NOS DÉPARTS : Bricqueboscq, Cherbourg, Valognes, La Haye du Puits, Lessay, Coutances.

PENSION COMPLÈTE du déjeuner du jour 1 au diner du jour 8 avec boissons.



Au programme de votre séjour découverte :

- Visite de la ville de **Gérone**, le quartier juif, la cathédrale et les vieilles rues.
- Découverte des jardins de **Santa Clotilde**.
- Visite du centre historique d'**Hostalric** avec dégustation de produits typiques.
- Visite du **château Gala-Dali** à Pubol.
- Visite de la ville de **Barcelone**.
- Découverte de **la Costa del Maresme** et de la ville de **Tossa de Mar**.

Programme détaillé sur demande.

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, la pension complète du déjeuner du jour 1 au diner du jour 8, les boissons, l'hébergement en hôtel 4* (normes locales) base 2 personnes par chambre, les visites et excursions prévues au programme, les assurances assistance et rapatriement offertes. **Ne comprend pas :** le supplément chambre individuelle (130€/pers.), les assurances annulation et bagages (25€/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie B. **Départ garanti** à partir de 30 participants. **Formalités :** Carte d'identité non prorogée en cours de validité obligatoire.



Marchés de Noël aux 3 Frontières

4 JOURS / 3 NUITS • 5 AU 8 DÉCEMBRE 2017

NOS DÉPARTS : Bricquebosq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux.
PENSION COMPLÈTE du petit déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 4 avec boissons.



Au programme de votre séjour découverte :

- **Le Grand-Duché du Luxembourg**, la vieille ville, les vestiges de la forteresse, le centre européen de **Kirchberg** et son **marché de Noël**.
 - **Metz** et la féerie du **marché de Noël**.
 - **Trèves et son marché de Noël**, la basilique, **le Porta Nigra**, les thermes gallo-romains.
 - **Caves de Wallenstein** et dégustation.
- Programme détaillé sur demande.**

Comprend : le transport en autocar grand tourisme, la pension complète du petit déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 4, les boissons, l'hébergement en hôtel 3* base 2 personnes par chambre, les visites et excursions prévues au programme, les assurances assistance et rapatriement offertes.
Ne comprend pas : le supplément chambre individuelle (52€/pers.), les assurances annulation et bagages (12€/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie C. **Départ garanti** à partir de 30 personnes. **Formalités :** Carte d'identité non prorogée en cours de validité obligatoire.



Carnaval de Nice et Fête des Citrons 2018

5 JOURS / 4 NUITS • 23 AU 27 FÉVRIER 2018

NOS DÉPARTS : Bricquebosq, Cherbourg, Valognes, Carentan, Isigny sur Mer, Bayeux.

PENSION COMPLÈTE du dîner du jour 1 au dîner du jour 5 avec boissons + petit déjeuner du jour 1.



Au programme de votre séjour découverte :

- Visites guidées des villes de **Nice** ; **Grasse**, la cité médiévale ; **Monaco**, la cité Princière ; **Cannes**, la Croisette et ses palaces ; **les Gorges du Loup** ; **Saint Paul de Vence**.
 - Le **Carnaval de Nice** avec la bataille des fleurs et le défilé aux lumières en **tribune places assises**.
 - La **fête des Citrons** à Menton.
- Programme détaillé sur demande.**

Comprend : le transfert en autocar vers l'aéroport aller et retour, le vol Paris / Nice / Paris sur vols réguliers de la compagnie Air France, le transport en autocar grand tourisme pendant le séjour, le petit déjeuner du jour 1, la pension complète du dîner du jour 1 au dîner du jour 5, les boissons, l'hébergement en hôtel 3* base 2 personnes par chambre, les visites et excursions prévues au programme, les services du guide accompagnateur pendant le séjour, les assurances assistance et rapatriement offertes.
Ne comprend pas : le déjeuner du jour 1, le supplément chambre individuelle (110€/pers.), les assurances annulation et bagages (27€/pers.). **Conditions d'annulation :** catégorie C. **Départ garanti** à partir de 30 personnes.
Formalités : carte d'identité non prorogée en cours de validité obligatoire.
Programme sous réserve de validation des prestataires pour 2018 (dates du carnaval, horaires avion, tarifs...).

426 €/Pers

inscription avant le 30 juin
ou mini-groupe

456 €/Pers

inscription après le 30 juin



LES + ROULEZ JEUNESSE

Programme **inédit** de découverte des **marchés de Noël**.
Séjour dans un hôtel **3* de charme**.

943 €/Pers

inscription avant le 30 juin
ou mini-groupe

1008 €/Pers

inscription après le 30 juin

ALPES MARITIMES



LES + ROULEZ JEUNESSE

Aller et retour **en avion**. **Guide accompagnateur** pendant tout le séjour. **Places assises en tribune** pour le Carnaval de Nice.

Conditions générales de vente



Conformément aux articles L211-7 et L211-17 du Code de tourisme, les dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code de tourisme, dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le site, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R211-5 du Code de tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraignantes figurant sur l'information préalable, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, sur le site, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-5 du Code de tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquiescer les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

COSEDIA VOYAGES a souscrit auprès de la compagnie Groupama 28008 Chartres un contrat d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle à hauteur de 8 000 000 € pour dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus hors garanties particulières.

Extrait du Code du Tourisme.

Article R211-3 : Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L.141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R.211-2.

Article R211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
 - 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
 - 3° Les prestations de restauration proposées ;
 - 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
 - 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
 - 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
 - 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
 - 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
 - 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8 ;
 - 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
 - 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10, et R.211-11 ;
 - 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.
 - 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.
- Article R211-5 :** L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.
- Article R211-6 :** Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :
- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
 - 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
 - 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
 - 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
 - 5° Les prestations de restauration proposées ;
 - 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
 - 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
 - 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-8 ;
 - 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxe d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
 - 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
 - 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
 - 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour

inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-9, R211-10 et R211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :
- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10 : Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Remboursement des taxes aéroport : conformément à l'article L.121-118 du Code de la Consommation, en cas de non utilisation de votre billet d'avion, vous avez la possibilité de vous faire rembourser, sur demande, les « taxes aéroport » afférentes à celui-ci. Le remboursement fera l'objet d'une facturation de frais, dans la limite de 20% du montant remboursé, sauf en cas de demande déposée en ligne à l'adresse cosedia.voyages@wanadoo.fr.

Données personnelles : la collecte des données par l'agence à caractère personnel, dans le respect de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, permet d'assurer l'exécution du contrat. Les données personnelles peuvent également être utilisées en vue d'assurer le suivi de la relation clientèle, recueillir votre avis sur les prestations après votre retour de voyage, réaliser des opérations de prospection commerciale (exclusivement pour des produits analogues), réaliser des analyses et statistiques internes. Les données pourront être transmises par l'agence à un sous-traitant, exclusivement pour la réalisation des opérations techniques destinées aux finalités énoncées ci-dessus. Les données collectées ne sont en aucun cas transmises à des tiers, sans votre accord exprès et préalable. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant auprès de l'agence.

Réclamations : l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

Si aucun arrangement n'est possible à l'issue d'un délai raisonnable, l'agence ou le client a la possibilité de saisir le médiateur du tourisme et du voyage dans les conditions précisées sur son site www.mtv.travel.

Conditions particulières de vente



Notre agence COSEDIA VOYAGES, EURL au capital de 12 195,00 €, organisatrice de voyages est titulaire de l'immatriculation N° 050100014 validée par la Direction de la réglementation des métiers du tourisme, des classements et de la qualité ATOUT France. Notre Responsabilité Civile Professionnelle N° 60420541/0001 est souscrite auprès de Groupama à Chartres et notre garantie financière est délivrée par l'APST 15 avenue Carnot 75017 Paris. Notre agence est adhérente Les Entreprises du Voyage (Syndicat National). R.C.S. 394775928. APE 7911Z.

Art. 1 - PRIX - Les prix indiqués dans cette brochure ont été établis en fonction des données monétaires et économiques connues à la date du 20/09/2016. Toutes modifications des taux des différentes taxes dans les pays visités, du prix des carburants et de la parité Euro/Dollar US peuvent entraîner un changement de prix dont le client sera informé selon les dispositions légales.

Nos prix comprennent : voir le paragraphe «Comprendre» indiqué dans chaque programme.

Nos prix ne comprennent pas : voir le paragraphe «Ne comprend pas» indiqué dans chaque programme.

Révision des prix : Les prix indiqués dans notre brochure sont établis en fonction, notamment des données économiques suivantes : le coût du transport, les redevances et taxes afférentes aux prestations offertes, telles que les taxes d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement, de sécurité, de survol, etc...dans les ports et aéroports, le cours des devises entrant dans la composition des prix de revient. Ces données économiques sont retenues à la date d'établissement de la présente brochure, date qui figure en introduction des Conditions Particulières de Vente. Notre agence se réserve le droit de modifier les prix de cette brochure, tant à la hausse qu'à la baisse, dans les limites légales prévues à l'article 19 de la loi et selon les modalités suivantes : la variation du cours des devises, la variation des taxes et redevances, variation du pétrole entraînant la variation du coût du transport.

Au cours des 30 jours qui précèdent la date de départ prévue, le prix fixé au contrat ne peut faire l'objet d'une révision.

Art. 2 - INSCRIPTIONS - Toute inscription à un de nos voyages implique l'adhésion totale aux Conditions Générales et aux Conditions Particulières de Vente.

Nous n'acceptons pas l'inscription d'un mineur non accompagné. Dans le cas où un mineur non accompagné se serait inscrit à notre insu, nous déclinons toute responsabilité.

Art. 3 - ACOMPTE ET PAIEMENT DU SOLDE - Un acompte de 30% du montant du voyage + la prime d'assurance facultative est à régler le jour de l'inscription au voyage. Par exception, les excursions à la journée ne forment l'objet que d'un seul règlement. Le solde doit être versé 30 jours avant le départ sous peine d'annulation systématique. En cas d'inscription à moins d'un mois du départ, le règlement total du voyage est dû à la réservation.

Art. 4 - DOCUMENTS DE VOYAGE - Les documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour seront remis environ 8 jours avant le départ.

Art. 5 - NOMBRE MINIMUM DE PARTICIPANTS - Nos voyages sont soumis à un minimum de participants. Selon les voyages, le minimum de participants requis peut être de 20, 25, 30, 35, 40 ou 70 personnes. Vous trouverez le nombre minimum requis sur chaque programme. Les départs en avion des aéroports de Cherbourg et Deauville peuvent être annulés par la compagnie aérienne si le remplissage de l'avion n'a pas atteint 130 personnes. Si le minimum de participants pour chaque voyage n'est pas atteint à 21 jours du départ, nous nous réservons le droit d'annuler le voyage.

Art. 6 - TRANSPORT - Pour les destinations en avion : aucune place n'est attribuée dans l'autocar assurant les transferts aéroport, les circuits et excursions sur place. Par contre, la coutume dans certains pays veut que l'ordre soit tournant, et ce sera dans ce cas exécutoire. Pour les destinations en autocar : les places d'autocar numérotées sont attribuées pour toute la durée du voyage et suivant l'ordre d'inscription. Elles ne pourront vous être définitivement confirmées que lors de la remise de votre convocation car tiendront compte du type d'autocar utilisé au moment du voyage.

Conditions de transport autocar et/ou avion : Pour les voyages en autocar, nos voyages sont effectués en autocars grand tourisme équipés de sièges inclinables, ceintures de sécurité, toilettes, climatisation et vidéo. Les transferts aéroport ou les transferts rejoignant l'autocar principal peuvent être effectués au moyen d'autocars d'une autre catégorie, de minibus, taxi... Pour les voyages en avion, les autocars utilisés à l'étranger sont des autocars locaux, leur confort est souvent inférieur à celui des autocars français.

Responsabilité des transporteurs : les conséquences des accidents/incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien, sont régies par les dispositions de la Convention de Montréal ou les réglementations locales régissant les transports nationaux du pays concerné. Notre agence ne saurait voir sa responsabilité se substituer à celle des transporteurs français ou étrangers assurant les transferts ou le transport de passagers.

Conditions spéciales vols affrétés et vols réguliers : toute place non utilisée (aller ou retour) ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement (même dans le cas d'un report de date). Les organisateurs se réservent le droit de remplacer le transport aérien indiqué sur les plans de transport, de modifier les horaires et/ou de modifier les types d'appareil, de regrouper sur une même ville de départ à l'aller comme au retour, et d'acheminer les participants par voie terrestre ou par tout itinéraires vols réguliers possibles vers les lieux de séjour, dans le cas où le minimum de participants par ville n'est pas atteint. Ce minimum varie selon la capacité totale de l'appareil. En raison de l'intensité du trafic aérien, et suite à des événements indépendants de notre volonté (grèves, incidents techniques, météo...), des retards peuvent avoir lieu. Aucune indemnisation ne pourra intervenir du fait de la modification de la durée du voyage initialement prévu. Etant tributaires des horaires parfois fluctuants transmis par les compagnies aériennes, ceux-ci peuvent être modifiés jusqu'au jour du départ. Il convient donc de considérer que le premier et le dernier jour sont consacrés uniquement au transport. Sur les vols spéciaux, les compagnies proposent souvent des prestations de restauration payantes à bord telles que des sandwiches ou boissons, prestations soumises à l'acceptation du client. Conformément au décret n° 2007-669 du 02 mai 2007, le client est informé de l'identité du ou des transports contractuels ou de fait, susceptibles de réaliser le vol acheté. Nous vous informons de l'identité de la compagnie aérienne effective qui assurera le ou les vol(s). En cas de changement de transporteur, le client en sera informé par notre agence de voyages, par tout moyen approprié, dès lors qu'elle en aura connaissance et ce jusqu'à l'embarquement.

Art. 7 - HOTELIERIE RESTAURATION - La durée du voyage tient compte du nombre total de jours du voyage et commence à l'heure de convocation et se termine à l'heure d'arrivée à votre point de départ le dernier jour. Les prix sont calculés sur un nombre de nuitées et non de journées entières donc, si en raison des horaires imposés par les compagnies aériennes, la première et la dernière nuit se trouvent écourtées par une arrivée tardive ou un départ matinal, aucun remboursement ne pourrait avoir lieu. Les catégories hôtelières communiquées dans le présent catalogue sont les catégories officielles décernées par les autorités des pays concernés. Les normes ne sont donc pas comparables aux normes françaises et des différences peuvent intervenir d'un pays à l'autre. Les règles internationales prévoient que les chambres ne soient attribuées qu'à partir de 14 heures le jour de l'arrivée et libérées avant 10 heures le jour du départ, et ce, quels que soient les horaires d'arrivée et de départ. L'application stricte des conventions sur les conditions de travail du personnel hôtelier peut lors des arrivées tardives dans les hôtels entraîner le remplacement d'un dîner chaud par un dîner froid, ou le remplacement de celui-ci par le déjeuner du dernier jour. De même, les petits-déjeuners pour les départs matinaux peuvent être remplacés par un panier repas.

Chambre Individuelle : la quantité se trouvant limitée dans les hôtels, la demande du client ne nous engage que dans la mesure où nous l'obtenons auprès des hôteliers. De surcroît, leur confort étant inférieur à celui des chambres doubles, et ce malgré un supplément de tarif, on ne pourra en aucun cas imputer la responsabilité de l'agence. Le nombre accordé est limité, en conséquence, si au cours du voyage le client ne l'obtenait pas, malgré la confirmation que nous avions de l'hôtelier, le client se verra rembourser le supplément payé au prorata du nombre de nuitées non fournies sans aucune autre indemnité.

Chambre à partager : pour le client s'inscrivant seul, les inscriptions en chambre à partager sont acceptées sous réserve que d'autres personnes aient manifesté le même souhait. Dans le cas contraire, le client concerné devra acquitter le supplément chambre individuelle ou s'il annule son inscription, régler les frais entraînés par cette annulation (voir Art. 16 - Frais d'annulation du fait du client).

Chambre triple et quadruple : l'inscription en chambre triple ou quadruple est acceptée sous réserve de possibilités à l'hôtel et, sauf indication contraire, cette situation ne présume pas d'une réduction. Les chambres triples ou

quadruples sont souvent des chambres doubles dans lesquelles ont été ajoutés 1 ou 2 lits supplémentaires au détriment de l'espace.

Art. 8 - REDUCTION ENFANT - des réductions peuvent être accordées sur certains voyages pour les enfants de moins de 12 ans. Si l'information n'est pas mentionnée dans le tableau des prix du voyage, nous consulter.

Art. 9 - REDUCTION Mini Groupes ou Réservation Anticipée - Notre agence accorde sur certains voyages une réduction pour les mini-groupes d'au moins 10 personnes s'inscrivant ensemble. Cette réduction accordée est directement calculée et inscrite sur chaque programme concerné. Notre agence accorde sur certains voyages une réduction pour les inscriptions anticipées. Cette réduction est aussi directement calculée et inscrite sur chaque programme concerné ainsi que la date limite d'inscription pour pouvoir prétendre à cette réduction. Ces réductions ne sont pas cumulables entre elles.

Art. 10 - BAGAGES - Pour les voyages en Autocar, les bagages sont acceptés sur la base d'une valise par personne de poids et de dimension normale. Pour les voyages en Avion, les bagages sont acceptés sur la base d'une valise par personne dont le poids, dépendant de la compagnie aérienne, sera indiqué sur votre convocation aéroport. Les bagages en soute voyagent sous la responsabilité du transporteur ou de la compagnie aérienne. Les bagages en cabine pour les voyages en avion sont soumis aux nouvelles mesures de sûreté dans les aéroports concernant les objets piquants, tranchants, les liquides, gels, crèmes, pâtes et aérosols. Nous ne pourrions être tenus responsables des bagages à main et effets personnels qui restent sous la responsabilité du voyageur. Nous déclinons toute responsabilité pour les bagages à main, vêtements, appareils photos et autres effets personnels laissés dans les cars, les avions, les hôtels ou les restaurants en cours de voyage ainsi que pour les souvenirs achetés. Nous acceptons de transporter ces derniers sans engager notre responsabilité et dans la limite de la place disponible dans les soutes de l'autocar. Chaque voyageur a cependant la faculté de souscrire l'assurance qui lui paraîtra opportune (nous consulter). Les objets précieux et bijoux doivent être déposés dans les coffres des hôtels. En cas de dommages pendant le transport, de vol des bagages en soute, toute réclamation devra être faite par écrit dans un délai de 7 jours après constat et devra être accompagnée, sous peine de non-recevoir, pour les voyages en avion, d'un constat d'avarie établi en bonne et dû forme par le représentant de la compagnie aérienne au moment de la livraison des bagages à l'aéroport et pour les voyages en autocar la déclaration circonstanciée accompagnée de l'original du procès verbal de dépôt de plainte ou du procès verbal de déclaration de vol établi par les autorités compétentes et mandatées du pays concerné.

Art. 11 - PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES - Durant votre voyage, les prestations complémentaires (excursions, cures, soirées, ...) qui vous seront proposées sur place gratuites ou avec supplément sont toutes facultatives et n'engagent en aucun cas notre responsabilité même si elles sont proposées par nos préposés de droit ou de fait.

Art. 12 - POURBOIRES - Le pourboire n'a aucun caractère obligatoire et reste à l'appréciation et la discrétion de chacun.

Art. 13 - FORMALITES ADMINISTRATIVES - Pour les voyages en France : les voyageurs doivent être en possession d'une Carte Nationale d'Identité en cours de validité pour les voyages en autocar et d'une Carte Nationale d'Identité en cours de validité et non prorogée pour les voyages en avion. Pour les voyages à l'étranger, les formalités obligatoires sont notées dans la rubrique Formalités de chaque voyage (Carte Nationale d'Identité, Passeport, visa). Les formalités administratives indiquées s'adressent uniquement aux ressortissants de nationalité française. Pour les autres nationalités, il incombe au voyageur de se renseigner personnellement, auprès des consulats des pays visités, des obligations nécessaires à l'entrée dans le pays. Pour les mineurs non accompagnés de leurs 2 parents, une autorisation de sortie de territoire est obligatoire.

Art. 14 - ASSURANCE ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET ANNULATION - Nous offrons à nos clients, pour tous nos voyages en France et à l'étranger, une assurance assistance et rapatriement de base (APRIL Contrat N° 540 204). Les assurances annulation avant le départ pour raisons médicales et assurance bagages sont facultatives et feront l'objet d'une souscription supplémentaire à la réservation. Détail des conditions sur simple demande auprès de notre agence (APRIL Contrat N° 242). Franchise de 30 € par personne conservée par l'assurance pour les remboursements.

Art. 15 - MODIFICATION ET CESSIION DU CONTRAT - Toute modification à plus de 30 jours du départ entraînera des frais de dossier de 32 € par personne. Pour toute modification à moins de 30 jours du départ, notre agence se réserve le droit d'appliquer les conditions d'annulation. Les mêmes principes peuvent s'appliquer en cas de cession du contrat : nous consulter.

Art. 16 - FRAIS D'ANNULATION - Toute annulation émanant du client entraîne la perception des frais ci-dessous. Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des frais d'annulation (à titre de dédit) en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de départ. Les conditions d'annulation imposées par nos fournisseurs étant différentes selon les voyages, vous trouverez dans chaque programme la catégorie dont le voyage dépend.

Catégorie A : Plus de 30 jours avant le départ : 32 € par personne (non remboursable par l'assurance) - De 30 à 21 jours avant le départ : 25% du montant total du voyage - De 20 à 08 jours avant le départ : 50% du montant total du voyage - De 07 à 02 jours avant le départ : 75% du montant total du voyage - Moins de 02 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage.

Catégorie B : Plus de 60 jours avant le départ : 50 € par personne (non remboursable par l'assurance) - De 60 à 46 jours avant le départ : 30% du montant total du voyage - De 45 à 21 jours avant le départ : 50% du montant total du voyage - De 20 à 08 jours avant le départ : 80% du montant total du voyage - Moins de 08 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage.

Catégorie C : Plus de 99 jours avant le départ : 20% du montant total du voyage - De 90 à 51 jours avant le départ : 50% du montant total du voyage - De 50 à 30 jours avant le départ : 75% du montant total du voyage - Moins de 30 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage.

Catégorie D : 100% de frais dès la réservation.

Conditions spécifiques : l'Andalousie, le Monténégro : 100% de frais dès la réservation sur le billet d'avion et conditions Catégorie A pour les prestations terrestres.

Dans tous les cas : La prime d'assurance facultative si souscrite n'est en aucun cas remboursable. Aucun remboursement ne pourra être effectué si le client ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés sur la convocation de voyage qu'il aura reçue, de même s'il ne peut présenter les documents de police et de santé exigés pour son voyage. Aucun remboursement ne peut intervenir pour les prestations non fournies en cas d'interruption du voyage sur place.

Art. 17 - ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR - L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au client au plus tard 21 jours avant le départ. Dans ce cas, le remboursement total des arrhes versées nous libère de tout engagement. Nos voyages en autocar et en avion sont garantis à partir d'un minimum de participants tel que stipulé à l'Art. 5 - Nombre minimum de participants. Pour les voyages en bateau, conformément à la réglementation en vigueur (Règlement UE n°1177/2010), notre responsabilité n'est pas engagée si l'annulation et/ou le retard du bateau est dû à des conditions météorologiques compromettant le départ en toute sécurité ou à toutes circonstances extraordinaires non imputables à la compagnie.

Art. 18 - QUALITE DU VOYAGE - Avant le départ, le client se verra remettre une « Fiche d'appréciation » sur laquelle il pourra noter ses appréciations sur le déroulement et la qualité du voyage.

Art. 19 - RECLAMATIONS - Toute réclamation de défaillance doit être signalée à notre agence dans les 8 jours après la date de retour par lettre recommandée ou par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception. L'étude des dossiers de réclamation portera uniquement sur les éléments contractuels de la réservation. Aucune appréciation d'ordre subjective ne sera prise en compte. Le délai de réponse est d'environ 2 mois et peut varier en fonction de la durée de l'enquête auprès des prestataires concernés. Si aucun arrangement n'est possible à l'issue d'un délai raisonnable, l'agence ou le client a la possibilité de saisir le médiateur du tourisme et du voyage dans les conditions précisées sur son site www.mtv.travel.

Art. 20 - ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE - Notre agence Cosedia Voyages, Immatriculation 050100014, organisatrice de voyages est couverte par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle Groupama N° de Police : 60420541/0001 Parc Tertiaire du Jardin d'Entreprises, 10 Rue Blaise Pascal CS 40337 28008 Chartres Cedex, qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux participants des voyages par suite de carence ou de défaillance de nos services.